

L'an deux mil seize, le vingt-neuf juillet à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Cédric TERRASSIN, Maire.

Présents : TERRASSIN C , CAVROT H, MENU N, LEBOEUF K, COCHAUT R, VARLET J, CARON V

Absents excusés : A. CANON.

Madame BOTTIN L, donnant pouvoir à Monsieur TERRASSIN C

.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme VARLET

Lecture du compte-rendu du Conseil Municipal 19 Avril 2016, Le Conseil Municipal adopte le compte et rendu et signe le registre.

1 DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF

Le conseil municipal autorise monsieur le maire a modifié le budget de 2 centimes d'euros afin de pallier aux besoins nécessaires aux amortissements.

2 ELECTION D'UN MEMBRE DELEGUE SUPPLEANT AU SYNDICAT DU COLLEGE DE GUIGNICOURT

Mme Rachel COCHAUT a été élu délégué suppléant

3 ELECTION D'UN MEMBRE DELEGUE TITULAIRE ET D'UN SUPPLEANT A L USEDA

Mr Nicolas MENU a été élu délégué Titulaire

Mr Cédric TERRASSIN a été élu délégué suppléant

4 BIENS SANS MAITRE

La parcelle ZC 2 est sans propriétaire et une procédure d'acquisition est en cours.

Le conseil municipal décide d'incorporer cette parcelle dans le domaine communale dès que le préfet aura notifié la présomption de bien sans maître.

13. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire informe le conseil de la demande de modification du temps de travail de la secrétaire.

La secrétaire de Mairie demande à travailler une semaine sur deux.

Mme Lartisien ayant des modifications majeures dans sa vie privée démissionnera en cas de refus du conseil municipal

Le conseil municipal ne souhaite pas modifier les heures d'ouverture du secrétariat et par conséquent ne valide pas la demande.

-Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un contrôle de la police de l'eau a eu lieu à la station d'épuration. Lors de l'ouverture des trappes d'entrée, l'eau qui s'écoulait était bleue violacée.

Personne ne désirant prendre la parole, Monsieur le Maire, m'est fin à la séance à 22h10.

COCHAUT R

CARON V

TERRASSIN C

CAVROT H

VARLET J

BOTTIN L
donnant pouvoir à TERRASSIN C

MENU N

LEBOEUF K